

# Prestations d'assurance liées à la carte de crédit

## Document d'information sur le produit d'assurance



Entreprise : EUROP ASSISTANCE BELGIUM, TVA BE 0738.431.009 RPM Bruxelles, Cantersteen 47, 1000 Bruxelles, succursale belge d'Europ Assistance, droit français ayant son siège social au 2, rue Pillet-Will à 75009 Paris, France (451 366 405 RCS Paris), agréée sous le code 0888 pour les branches 1,9,13,16 et 18 sous la surveillance de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaumont 14, 1000 Bruxelles.

## Produit: BEOBANK Smart Travel Mastercard

Ce document n'est pas destiné à vos besoins spécifiques et les informations et obligations contenues dans ce document ne sont pas exhaustives. Pour toute information complémentaire concernant les droits et obligations de la compagnie d'assurance et de l'assuré, veuillez- vous référer à la documentation précontractuelle et contractuelle du produit d'assurance choisi. (ref 06/2024)

### Quel type d'assurance est-ce ?

Ces prestations d'assurances sont comprises dans votre carte Beobank Smart Travel et couvrent vos achats ainsi que ceux achetés en ligne et l'annulation de voyage. Ces prestations d'assurances sont uniquement applicables à l'usage de votre carte..



### Qu'est-ce qui est couvert ?\*

#### ASSURANCE

- ✓ L'Assurance achats rembourse le prix d'achat en cas de vol aggravé ou dommage accidentel au nouveau bien acheté ;
- ✓ Safe Online : en cas d'incident avec la livraison d'un nouveau bien acheté sur internet, tel que livraison non conforme ou bien non livré, remboursement du prix d'achat du bien
- ✓ Annulation de voyage en cas de maladie, accident, décès de l'assuré, son conjoint, leurs ascendants (maximum 2e degré), descendants (maximum 2e degré), frères, sœurs, beaux- parents, gendres, brus, beaux-frères, belles-sœurs, demi-frères, demi-sœurs

\*Pour un aperçu complet des garanties, des plafonds et des exclusions, nous vous renvoyons aux conditions générales.



### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?\*

#### ASSURANCE ACHATS

- ✗ Les biens suivants : des téléphones portables ; des bijoux ; des fourrures ; des animaux vivants ; des plantes ; des denrées périssables ou boissons ; des espèces, des devises, ; des chèques de voyage ; des titres de transport et de tout titre négociable ; des véhicules motorisés neufs ou d'occasion ; des biens achetés pour être revendus
- ✗ Dommage sur le Bien Assuré lors du transport ou lors de manipulations faites par le vendeur;
- ✗ Non-respect des conditions d'utilisation du bien préconisées par le fabricant ou le distributeur de ce bien, défaut de fabrication
- ✗ Usure normale ou d'une dégradation graduelle du Bien Assurée due à l'érosion, la corrosion, l'humidité ou l'action du froid ou du chaud.
- ✗ Guerre civile ou étrangère, embargo, confiscation ou destruction par ordre d'une autorité publique ou gouvernementale
- ✗ Vol autre que le Vol Caractérisé ; le vol simple

#### SAFE ONLINE

- ✗ Les animaux, les végétaux, les biens et denrées périssables ou denrées alimentaires
- ✗ Les espèces, actions, obligations, coupons, titres et papiers, valeurs de toute espèce
- ✗ Les biens achetés sur un site de vente aux enchères
- ✗ Les bijoux ou les objets précieux d'une valeur supérieur à 150 €
- ✗ Une grève des prestataires ou des transporteurs, un lock-out ou un sabotage commis dans le cadre d'une action concertée de grève, de lock-out ou de sabotage

#### ASSURANCE ANNULATION

- ✗ Les conséquences de l'usage de drogues ou de médicaments, non prescrits médicalement
- ✗ Les accidents survenus au cours d'épreuves, courses ou compétitions, nécessitant l'utilisation d'engins à moteur, accidents résultant de l'utilisation d'engins aériens
- ✗ La non-présentation pour quelque cause que ce soit, d'un des documents indispensables au voyage garanti tels que visa, carnet de vaccination, etc.
- ✗ Etats asthéniques, anxieux ou dépressifs, réactionnels ou non, quelle qu'en soit l'origine n'ayant pas fait l'objet d'une hospitalisation d'au moins 3 jours
- ✗ Etat pathologique trouvant son origine dans une maladie et/ou blessure préexistante(s) diagnostiquée(s) et/ou traitée(s) ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les 6 mois précédant le règlement du voyage garanti .
- ✗ Les voyages inférieurs à 100 € par personne
- ✗ Les voyages professionnels



### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

- ! Assurance achats et Safe online : Le bien ou l'article assuré doit avoir une valeur égale ou supérieure à 50 €, couverture assurances achats max. 2000 €, Safe online, couverture max.1500 €
- ! La garantie assurance achats intervient uniquement lorsque le vol par effraction ou par agression ou dommage accidentel survient dans les 200 jours à compter de la date d'achat ou de livraison.
- ! Assurance Annulation : une franchise de 50 € est d'application, plafond max. 4000 €



## Où suis-je assuré ?

### ASSURANCES ACHATS ET ANNULATION DE VOYAGE

- ✓ Mondialement sauf dans les pays en état de guerre (civile), les pays où la sécurité est tellement précaire qu'il est impossible de donner de l'assistance, les pays qui tombent sous une sanction internationale et les pays pour lesquels il existe un avis de voyage négatif. Ne sont toutefois pas couverts, les pays, régions ou zones pour lesquels les autorités gouvernementales ont émis une interdiction générale de voyage ou une interdiction pour tout voyage autre qu'un voyage essentiel. Ne sont pas couverts non plus, les pays de destination qui ont émis une interdiction d'entrée sur leur territoire pour les ressortissants du/des pays dont les bénéficiaires du présent contrat ont la nationalité.

### SAFE ONLINE

- ✓ les achats garantis sont ceux effectués sur un site marchand domicilié dans un pays de l'Union Européenne ou aux Etats-Unis et livrés dans le pays où la BEOBANK Smart Travel Mastercard a été émise



## Quels sont mes obligations ?

### Engagements à la souscription :

- Nous donner des informations honnêtes, précises et complètes

### Engagements en cas de sinistre

- compléter et signer la déclaration de sinistre au plus tard dans un délai de 20 jours calendriers

Assurance achats et Safe online en cas de sinistre les documents suivants doivent être envoyés à l'assureur :

- en cas de vol, une copie de la déclaration à la police,
- en cas de dégâts, la preuve des dégâts (facture de réparation),
- la facture d'achat originale, le ticket de caisse ou le bon de livraison mentionnant la date d'achat,
- la preuve que le bien a été payé avec la carte de crédit assurée.
- le détail de l'indemnité payée par le transporteur si d'application
- les preuves, déclarations et documents qui stipulent la raison/les circonstances du sinistre

Assurance annulation voyage , en cas de sinistre les documents suivants doivent être envoyés à l'assureur

- en cas d'annulation prévenir sans délai votre agence de voyage ou votre organisateur de voyage
- nous fournir une copie de la réservation et de la facture du voyage
- nous fournir la facture originale de l'annulation
- tout certificat médical et toute pièce administrative (acte de décès), ainsi que le questionnaire médical dûment complété



## Quand débute et se termine la garantie ?

La garantie prend effet au moment de l'activation de la carte et se termine lorsque le contrat de crédit est résilié.



## Comment puis-je résilier mon contrat ?

Les prestations liées à la carte de crédit cessent lorsque vous résiliez le contrat de crédit.